



Exposition d'art contemporain – Orangerie-Espace Tourlière

Appel à projet Street Art 2^e édition

Du 7 mars au 6 avril 2025

Contexte

La ville de Verrières-le-Buisson, organise une exposition collective d'art contemporain, sur le thème « Street Art 2^{ème} édition », du 7 mars au 6 avril 2025. En effet, quelques années auparavant, une première édition avait eu lieu et fort de son succès, un deuxième opus a été décidé pour cette saison.

Cette exposition se veut être un regard ouvert sur l'art urbain en général et l'appropriation de la rue faite par les artistes. Amener la rue au sein d'un espace artistique clos sans pour autant y dénaturer et décontextualiser l'œuvre dans son rapport avec son milieu d'origine.

C'est au tournant des années 60 que les artistes ont voulu sortir de cet espace « aseptisé » du « White Cube » pour investir le milieu urbain. Une volonté de changement et de mise à mal des conventions protocolaires et académiques ancrées depuis longtemps dans le milieu de l'art et de ceux qui les dictent. L'art n'est pas seulement l'apanage des élites. Il s'agit alors de (re)valoriser et (re)découvrir le talent d'artistes confirmés, autodidactes, voire hors-milieu, qui ont des choses à faire entendre. Essentiellement dévolue à la rue et à l'espace urbain, il s'agit maintenant de montrer que cette branche de l'Histoire de l'art à toute sa place et sa légitimité au sein d'espaces d'art, musées et de galeries.

Cette manifestation permettra d'attirer également un plus large public, notamment les plus jeunes, qui aujourd'hui fréquentent de moins en moins les lieux culturels.

L'appel à projet est ouvert aux artistes d'art contemporain, toutes disciplines confondues.

Les dossiers seront reçus jusqu'au 15 décembre 2024 inclus.



Calendrier de mise en œuvre

Retrait des dossiers : à partir du 15 octobre 2024

Retour des dossiers : au plus tard le 15 décembre 2024 inclus

Le service culturel transmettra la décision du jury de l'Orangerie début janvier 2025.

Dépôt des œuvres : à partir du 17 février 2025 à l'Orangerie-Espace Tourlière

Reprise des œuvres : à partir du 7 avril 2025 à l'Orangerie-Espace Tourlière

Renseignements et demande de dossiers auprès du Service culturel, par mail à : concours@verrieres-le-buisson.fr ou par téléphone : 01 69 53 78 18 - Téléchargement à partir du site de la Ville : www.verrieres-le-buisson.fr / rubrique Mes loisirs

La Ville de Verrières-le-Buisson est assurée responsabilité civile multirisques pour les sols et murs de l'Orangerie-Espace Tourlière. Le bâtiment est placé sous alarme. La Ville recommande néanmoins à l'artiste d'assurer la production artistique exposée et de transmettre au Service Culturel de la Ville l'attestation d'assurance professionnelle couvrant la période du jour du dépôt de ses œuvres jusqu'à leur reprise.



Dossier à retourner complet au plus tard le 15 décembre 2024

au service culturel soit :

- **Par voie postale : Place de l'Hôtel de Ville - 91370 Verrières-le-Buisson**
- **Par mail : concours@verrieres-le-buisson.fr**

Vous souhaitez participer à l'exposition « **Street Art 2^{ème} édition** » qui aura lieu du 7 mars au 6 avril 2025 à l'Orangerie-Espace Tourlière, Maison Vaillant, 66 rue d'Estienne d'Orves à Verrières-le-Buisson (91370).

Pour permettre au jury de l'Orangerie de sélectionner les artistes et les œuvres qui seront retenues pour cette exposition, nous vous demandons de bien vouloir compléter la fiche d'inscription ci-dessous et de nous faire parvenir le dossier demandé. Il vous sera restitué après l'exposition.

Le service culturel est à votre disposition pour répondre à vos questions par mail : concours@verrieres-le-buisson.fr ou au 01 69 53 78 18.



1/ Fiche d'inscription

NOM / Prénom _____

Tél. _____

Port. _____

Mail _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Site Internet _____

Eventuellement,

N° de SIRET _____ N° d'inscription à la Maison des Artistes _____

se porte candidat pour participer à l'exposition « Street Art 2^{ème} édition» du 7 mars au 6 avril 2025 à l'Orangerie-Espace Tourlière de Verrières-le-Buisson.

Date et signature

